

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3436 - Vendredi 19 Juillet 2019 - Prix : 200 Fc

CRASH D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GO COMORES

11 passagers à bord, aucun mort



VISITE DU PRÉSIDENT AZALI EN FRANCE

Un nouvel accord cadre sera signé à Paris

Dans le cadre de son rendez-vous mensuel avec les journalistes, le ministre des affaires étrangères, Soeuf Mohamed Elamine a évoqué la prochaine visite du Chef de l'Etat, Azali Assoumani, en France, la réunion à Moroni de la Commission de l'Océan Indien sur l'avenir de l'organisation, du 1er au 3 août et le dernier Sommet de l'Union Africaine tenu à Niamey. Le chef de la diplomatie a annoncé la signature lundi prochain d'un accord cadre de partenariat entre les Comores et la France.

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 16 au 20 Juillet 2019

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 57mn
Fadjr : 05h 15mn
Dhouhr : 12h 16mn
Ansr : 15h 12mn
Maghrib: 18h 00mn
Incha: 19h 14mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

"Ensemble pour améliorer la vie des femmes et les perspectives des pays en matière de prospérité"

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le gouvernement comorien ont célébré hier 18 juillet à Moroni la journée Mondiale de la population. Cette journée a été envisagée par le Conseil d'Administration du programme des Nations Unies en vue d'attirer l'attention sur l'urgence et l'importance des questions de population.

25 ans de la CIPD ; accélérer les promesses qui font appel aux droits des femmes et leur santé reproductive », tel est le thème choisi pour l'UNFPA pour célébrer cette journée Mondiale de la Population à Moroni. La cérémonie a réuni le gouvernement comorien et les partenaires au développement dont l'UNFPA. Pour ce dernier, la célébration de la journée mondiale de la population coïncide avec son 50e anniversaire depuis sa création. « Depuis 1994, des Etats, des Activistes, des organisations de la

société civile et des institutions comme l'UNFPA font front commun derrière le Programme d'action et se sont engagés à faire tomber les obstacles qui se dressent entre les femmes, les jeunes filles et leur santé, leurs avenir et la possibilité de façonner leur propre avenir », déclare Mamadou Boina Maecha, l'assistant-représentant de l'UNFPA.

Au cours des 25 dernières années, ce dernier a montré qu'il y a eu des progrès considérables en matière de droits de la femme. « Il nous reste un long chemin à parcourir pour respecter les promesses faites au Caire lors de la Conférence Internationale pour la Population et le Développement (CIPD), poursuit-il. Il est temps d'agir en toute urgence pour s'assurer que les femmes et les jeunes filles jouissent de leurs droits ». Cette édition 2019 se base sur la stratégie de 3 Zéros. Les Comores collaborent avec des pays partenaires pour concrétiser la vision du monde dont l'objectif est d'attein-

dre les trois Zéros ; Zéro besoin non satisfait en termes de planification familiale, Zéro mortalité maternelle évitable et Zéro violence sexiste et pratique nuisible chez la femme.

La journée mondiale de la population de cette année marquait deux événements à savoir le cinquantième anniversaire de l'UNFPA et le vingtième anniversaire de la Conférence Internationale pour la Population et le Développement. Le commissaire au plan Fouad Goulam a affirmé que l'Union des Comores reste dans la dynamique mondiale consentie au Caire dans le but d'assurer la planification familiale et la question de la femme en matière de droits et de santé reproductive. « La journée mondiale de la population permet une égalité parfaite des sexes au niveau du pays. Plusieurs obstacles qui constituaient un déséquilibre de la femme auparavant sont aujourd'hui résolus. Le système des Nations Unies a oeuvré sans relâche pour améliorer les conditions sociales,



économiques et institutionnelles des femmes en matière des droits et de procréation », se réjouit-il avant de conclure que « en novembre prochain les pays du monde vont se réunir dans un sommet à Nairobi pour faire progresser les objectifs de la CIPD. Les Comores vont partici-

per dans cette grande rencontre afin de consentir sur les engagements du monde entier pour le développement des pays et relever les défis d'ici 2030 conformément à l'agenda des ODD ».

Kamal Gamal

SANTÉ PUBLIQUE

Arrivée des antigènes contre la rougeole

Mercredi 17 juillet dernier, la ministre de la Santé, le directeur général de la Santé et des représentants du Système des Nations Unies se sont rendus à l'aéroport de Hahaya pour récupérer une cargaison médicale destinée à la lutte contre la rougeole. Cette cargaison comprend 31 cartons d'antigène de 200 mille doses pour le traitement des enfants de 6 mois à 14 ans de l'île de Ngazidja.

La maladie contagieuse et infantile connue sous le nom de la rougeole refait surface aux Comores plus particulièrement dans l'île de Ngazidja. Pour cela, un avion chargé d'une trentaine d'antigène de 200 mille doses a atterri à Moroni lundi à midi. Cet avion été dépêché aux Comores par le Système des Nations Unies dont l'UNICEF, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et Gavi Alliance dans le but de lutter contre cette maladie. Le lot comportait 31 cartons de vaccins destinés au traitement des enfants de 6 mois à 14 ans de l'île de Ngazidja.

Abdoulaye Diarra, le représentant par intérim de l'OMS auprès de l'Union des Comores a souligné que la coopération franche existant entre le ministère de la Santé et le système des Nations Unies permet des solutions rapides aux problèmes qui touchent le domaine de la Santé. « Nous avons réuni nos efforts avec le gouvernement comorien pour trouver une solution aux enfants ayant



Réception des vaccins contre la Rougeole.

contracté la rougeole. Ainsi j'exhorte les parents comoriens de laisser leurs enfants se faire vacciner pour empêcher la maladie de se développer », implore-t-il.

De son côté, la ministre de la Santé, Loub Yacout a parlé de 188 mille enfants atteints par la rougeole à Ngazidja. « Ces enfants doivent subir rapidement une vaccinothérapie, lance-t-il. Ainsi l'arrivée de ces médicaments permettra un lancement de campagne à grande échelle contre la rougeole à Ngazidja dans les semaines à venir ». La ministre de la Santé a saisi l'occasion pour

louer l'engagement du système des Nations Unies auprès de l'Union des Comores dans le but d'accompagner le développement du pays notamment dans le domaine de la santé. La cargaison médicale a été acheminée par la direction de la protection civile (Cosep) depuis l'aéroport jusqu'au dépôt de la CAMUC pour la conservation.

Kamal Gamal

CRASH D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GO COMORES

11 passagers à bord, aucune perte de vie humaine

Un avion de la compagnie Go Comores pris feu lors de son décollage à Hahaya en direction d'Anjouan. 11 passagers étaient à bord et aucun mort ni blessé grave n'a été enregistré.

Un aéronef de type Cessna 404 de la compagnie Go Comores a pris feu lors de son décollage à Hahaya en direction d'Anjouan ce jeudi 18 juillet aux environs de midi. Dans un communiqué du ministère des Transports Aériens, on annonce que l'appareil a fait « une sortie de piste dans sa phase de décollage et un incendie s'est déclenché ». Aucun blessé grave ni de mort sur les 11 passagers à bord dont 2 membres d'équipage n'a été enregistré.

Dans le communiqué du ministère, il est précisé que les services de secours « sont intervenus et ont pu sortir de l'appareil tous les occupants qui ont subi pour certains des blessures légères ». « Aucune perte de vie n'est à déplorer », lit-on sur ce communiqué. Présent à l'hôpital pour ample d'informations, le directeur du Centre Hospitalier El-Maarouf et le chef des services de secours auraient omis de donner plus de précisions, car « ont-ils dit, ils ne sont pas en mesure d'en fournir (une heure après l'accident) ».

La population ayant envahi le centre hospitalier, a demandé plus d'informations sur les causes de l'accident qui restent méconnues à l'heure où nous mettons sous presse.

A.O Yazid



La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

VISITE DU PRÉSIDENT AZALI EN FRANCE

Un nouvel accord cadre sera signé à Paris

Le président de la République est invité à l'Élysée le 22 juillet prochain. Après sa rencontre avec le président Emmanuel Macron, le chef de l'État va rencontrer les députés, le président de l'Assemblée, le MEDEF ainsi que plusieurs groupes français. Le lundi 22 juillet, les ministres des affaires étrangères des deux pays vont signer un accord cadre de partenariat pour aller vers selon Soeuf Mohamed Elamine « un partenariat renouvelé ». « Ce lundi, les deux parties vont signer une convention de 150 millions d'euros et va toucher des projets d'agriculture, d'éducation et de santé

pour ne citer que ceux là, déclare le ministre. Au niveau de l'aide budgétaire directe, il y aura aussi une enveloppe de 3 millions d'euros qui ne rentre pas dans la précédente convention ».

Depuis la tension de mars 2018 sur la question de l'île comorienne de Mayotte, la coopération économique entre la France et les Comores a peu évolué. Selon le chef de la diplomatie comorienne, la coopération économique était évaluée 5 millions par an, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. « Depuis notre dernière tension, nous avons augmenté la coopération et aujourd'hui, nous sommes à 50

millions d'euros l'année », précise-t-il. Sur la question de Mayotte, l'île illégalement occupée par la France, le ministre des affaires étrangères a annoncé le démantèlement du réseau des passeurs de Kwassa-Kwassa.

« Nous avons déjà arrêté des passeurs qui conduisent les gens de Domoni à Mayotte et on va continuer de travailler », avance-t-il, avant d'ajouter que « maintenant, ce n'est pas seulement des comoriens qui vont à Mayotte par des embarcations de fortune. Il y a ceux qui arrivent d'autres pays et on va travailler avec les autres pays de la région pour notre sécurisation ». Après la visite du chef de l'État

à Paris, le gouvernement comorien va se consacrer à l'ouverture du consulat général à Marseille. « Maintenant, nous sommes à la phase finale. Elle consiste à la certification. Et si ça se termine, on va procéder à l'ouverture et la nomination du consul », dit-il.

Autres sujets abordés par le chef de la diplomatie, la retraite des États membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) à Moroni du 1er au 3 Aout prochain pour débattre de l'avenir de l'organisation. Cette retraite ministérielle se penchera sur plusieurs sujets dont le fonctionnement et les réformes au niveau du secrétariat général. Et la Déclaration de Moroni

fixera le cap politique et stratégique de la COI. « Cette retraite sera l'occasion de faire le bilan des 30 ans de l'organisation et aller vers son renouvellement », indique le ministre. Sur le dernier Sommet de l'Union Africaine à Niamey, Soeuf Mohamed Elamine a justifié l'absence du président Azali Assoumani par la célébration de la fête de l'indépendance le 6 Juillet dernier. « L'argent qui aurait servi au déplacement du chef de l'État, on l'a dirigé vers la contribution statutaire du pays au sein de l'institution », conclut-il.

Mohamed Youssouf

INVESTISSEMENT

Le groupe Vigor s'engage à investir 100 millions d'euros aux Comores

Les ministres de l'économie et des finances ont procédé hier 17 juillet à la signature de la convention d'établissement de la société Vigor portant sur 100 millions d'euros, soit 49 milliards de francs comoriens. Cette signature entre dans le cadre du développement du pays dans plusieurs domaines notamment le tourisme.

Le gouvernement comorien à travers le ministre de l'économie en charge du tourisme et le ministre des Finances et du budget a signé la convention d'établissement de la société Vigor en présence du ministre des transports, du secrétaire général du gouvernement, du directeur général au Plan ou encore de la secrétaire d'État chargée du tourisme. La société établie à Zanzibar et représentée par

Taoufik Tourqui s'est engagée sur des investissements de l'ordre de 100 millions d'euros sur 20 ans. Le ministre Houmed Msaidi a rappelé que la société Vigor était déjà dans les actes et ce, dans plusieurs secteurs comme le tourisme avec l'hôtel Golden Tulip ou encore la centrale solaire de 3,5 mégawatts à Pomoné. « Nous sommes partenaires avec cette société depuis longtemps mais aujourd'hui, nous officialisons notre coopération visant le développement du tourisme ». Le ministre de l'économie a rappelé que cette société venue d'un pays voisin s'est clairement et concrètement inscrite dans la vision de l'émergence d'ici 2030.

Pour le ministre des finances et du budget, la coopération entre le gouvernement et la société Vigor est d'ordre constructif. « La société

Vigor nous a réhabilité l'hôtel Golden Tulip. Avec cette société, nous réalisons beaucoup de projets et on n'est pas dans les promesses

mais les travaux ont déjà commencé à Touristique. Et d'autres seront réalisés au fur et à mesure », détaille Said Ali Said Chayhane. L'argentier



Signature Convention Vigor.

de l'État a montré par la suite que les 100 millions d'euros ne sont pas seulement destinés au développement du tourisme mais à d'autres domaines. Il citera quelques projets qui devraient bénéficier de cette convention comme l'hôtel Al-Amal à Mutsamudu ou encore un hôtel à Mohéli. « 100 millions d'investissements sur 20 ans constituent une rentrée significative d'argent dans l'économie comorienne », ajoute-t-il.

Le représentant de Vigor, Taoufik Tourqui a remercié pour sa part, le gouvernement comorien qui a instauré une politique d'ouverture visant à permettre l'entrée des investisseurs étrangers dans le pays. Il insistera sur l'engagement de sa société à respecter scrupuleusement ses promesses.

Kamal Gamal

POLITIQUE

Ibrahim Ali Mzimba met fin à sa carrière politique

Devant la presse hier jeudi 18 juillet, le candidat malheureux aux élections présidentielles du 24 mars dernier, Ibrahim Ali Mzimba a annoncé la fin de sa carrière politique. Une décision qui a surpris l'opinion publique, et même ses amis politiques de sa région. Pour le bâtonnier de l'ordre des avocats, la politique est un engagement mais pas une carrière.

Entouré par ses amis politiques de sa région, Ibrahim Ali Mzimba a annoncé hier jeudi devant les médias la fin de sa carrière politique. L'homme de droit a dit simplement laisser la politique pour se consacrer à ses activités professionnelles. Une décision qui a étonné la classe politique mais aussi les politiciens de sa région. « Je suis entré en politique en 2004, la même année où j'ai prêté serment pour embrasser la carrière d'avocat. Mon métier est d'être avocat, défendre les

intérêts de mes clients. Mais j'ai aussi des convictions, des idées, c'est pourquoi j'ai entamé un parcours politique. Je me suis engagé, il y a 15 ans. J'ai voulu apporter des idées novatrices, une vision différente, une autre façon de faire la politique. Malgré mes idées et ma vision sont minoritaire au sein de la population », déclare Ibrahim Ali

Mzimba.

Devant les médias, l'avocat a montré qu'il s'était rangé au côté de l'opposition depuis le début de sa carrière politique jusqu'aujourd'hui. L'intégrité et l'intérêt général du pays étaient son fer de lance. « Je n'ai jamais cherché à mener une carrière opportuniste, à monnayer des avantages que donnerait la proximi-

té du pouvoir, ou l'exercice du pouvoir. Et pourtant, on m'a invité à plusieurs reprises ces dernières années à entrer au gouvernement. Je n'ai pas accepté, car ma conception de la politique est la capacité à agir, à transformer, à faire progresser les intérêts de mon pays, l'intérêt général. Donc j'ai refusé de m'engager dès lors que je n'avais pas le poids dans le processus décisionnel », énonce-t-il.

Commissaire aux affaires étrangères puis ministre des affaires étrangères, Ibrahim Mzimba était devenu un leader au sein de l'échiquier politique. Dans sa posture d'avocat et d'homme politique, il connaissait beaucoup de choses du pays. « Rien ne peut m'être reproché dans l'exercice de mes fonctions ministérielles. A maintes reprises, j'ai été sollicité à apposer ma signature sur des passeports diplomatiques à connotation fantaisiste, et sans effet réel sur notre pays. J'ai

refusé catégoriquement », lance-t-il, avant d'ajouter que « mon indépendance d'esprit, ma probité, m'ont conduit à être soutenu par ma région. Et je ressens de la fierté à avoir su conquérir la confiance de mes électeurs, que je n'ai jamais trahi en politique ».

Le président du conseil de l'ordre des avocats et président de l'association des cabinets d'avocats de l'Océan Indien annonce quitter la vie politique pour se recentrer sur son métier d'avocat. « Ce n'est pas un renoncement à mes idées, mes idéaux, mais en 15 ans d'engagement en politique, je ne peux nier l'usure du temps. La politique n'est pas un métier, il faut laisser du champ pour des hommes et femmes plus jeunes talentueux, qui puissent émerger et porter à leur tour des idées nouvelles », conclut-il.

Nassuf Ben Amad



Mzimba devant la presse.

PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES À MOHÉLI

2 milliards de francs comoriens pour la voirie urbaine de Mohéli

Le ministre de l'aménagement du territoire, Saïd Abdallah Sarouma et la société China Géo Engineering Corporation (CGC) ont signé mercredi 17 juillet dernier, un document pour le lancement des travaux de la voirie urbaine de Fomboni. Il s'agit d'un projet financé par le Fonds Arabe de Développement Économique et Social (FADES) à hauteur de près de 2 milliards de francs comoriens.

Le ministre de l'aménagement du territoire, Saïd Abdallah Sarouma avec la société China Géo Engineering Corporation (CGC) - une entreprise chinoise, a paraphé le 17 juillet dernier un contrat d'aménagement et d'extension du réseau urbain de la ville de Fomboni, chef-lieu de l'île de Mwali. Il s'agit d'un projet financé par le Fonds Arabe de Développement Économique et Social (FADES) à hauteur de près de 2 milliards de francs comoriens. « Le fonds devrait couvrir des travaux qui concernent 11 km de routes environ, non goudronnées de la ville de



Contrat des travaux urbains de Fomboni signé.

Fomboni », explique Hassane Bacar Maecha, le directeur général de l'aménagement du territoire. D'après

lui, la route en question sera bitumée en enrobée et le chantier devrait durer 14 mois.

En présence du ministre des finances et du budget, du ministre de l'économie, et du ministre des

transports maritimes et aériens respectivement, le représentant de la société chinoise n'a fait que remercier le gouvernement comorien pour la confiance et l'assurance qu'il accorde à l'endroit de CGC. « L'entreprise va faire tous les efforts pour honorer cette confiance qui lui a été donnée », avance Li Bozhi, le représentant de la société CGC qui a eu le marché. Pour sa part, le ministre de l'aménagement du territoire montre à son tour que ce genre de cérémonies n'a pour objectif que de suivre pas à pas la voie tracée par le chef de l'État qui appelle à l'émergence à l'horizon 2030. « Les projets d'aménagement des voiries urbaines des grandes villes du pays font partie sans nul doute des préoccupations du gouvernement d'Azali Assoumani », avance Abdallah Sarouma. Il faut rappeler que les travaux devraient démarrer au début de mois d'août prochain. C'est ainsi que le ministre appelle les habitants de Fomboni à accompagner ces travaux puisqu'ils sont les premiers intéressés.

Ibnou M Abdou

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les acteurs sensibilisés sur le Programme régional de sécurité alimentaire

Le mardi dernier a été tenu un atelier en vue de sensibiliser l'ensemble des acteurs susceptibles d'être impliqués dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans son allocution, le ministre de l'agriculture M. Moustadroine Abdou a rappelé que « La problématique de l'insécurité alimentaire et de malnutrition qui sévit dans les îles de l'Océan Indien, constitue un frein au développement économique et

qu'il était peut-être utile ici de rappeler que dans ces îles, le riz, aliment de base de l'immense majorité de nos habitants, provient aujourd'hui d'Asie et le maïs d'Amérique latine. Et que ces importations de tous les coins de la planète, déséquilibrent nos balances commerciales, nos comptes publics et les économies familiales tout en alourdissant la facture écologique ».

Les Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI) dépendent encore largement des importations provenant de pays

lointains pour couvrir leurs besoins alimentaires. Cette dépendance aux importations s'explique notamment par la faiblesse du commerce agricole intra-régional qui ne représente que 4% des importations et aussi des pressions pesant sur la capacité de production des Etats, notamment les effets du changement climatique. Cette situation crée des déséquilibres alimentaires et nutritionnels dans les Etats de la COI.

C'est suite à ce constat, que le PRESAN s'est fixé comme objectif de promouvoir l'augmentation de la

productivité, de la production, de la compétitivité et du commerce inter-îles des produits agricoles, halieutiques et d'élevage d'intérêt régional, ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles de l'Océan Indien. Le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRESAN) de la COI a été formulé avec l'appui de la FAO et adopté en Conseil des Ministres de la COI le 26 février 2016.

Pour le ministre, cet objectif s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement de l'Union des Comores qui vise l'augmentation de la production agricole, en vue de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la malnutrition et la pauvreté, notamment en milieu rural.

C'est un programme cadre où s'inséreront plusieurs projets qui contribueront à l'atteinte d'objectifs communs aux pays membres de la COI. Il est conçu pour les producteurs, les consommateurs et le secteur privé et prévoit aussi des « facilités » qui peuvent être de natures technique, matérielle, réglementaire et/ou financière.

Au cours de cet atelier, la FAO a eu à présenter un certain de réalisations qui concourent à la réalisation des objectifs poursuivis par le PRESAN. Les animateurs ont pu partager avec les participants les divers projets en cours et ceux qui vont

être mis en œuvre, en ayant à l'esprit que la stratégie du PRESAN repose sur la mise en œuvre de facilités, qui sont des instruments financiers, techniques et/ou réglementaires visant à inciter les acteurs publics et privés de la région et au delà à joindre les efforts pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, dont l'objectif n°2 « Faim zéro ».

Mmagaza



Au centre le ministre Moustadroine Abdou.

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

JEUX DES ÎLES DE L'Océan Indien

Le spectre de l'hymne et du drapeau français pour Mayotte refait surface

Les Jeux des îles de l'Océan indien sont une compétition omnisportive où se rencontrent des sportifs de la sous-région. La Réunion a abrité l'édition inaugurale en 1979. Madagascar (1985) et Mayotte (2003) ont rejoint le groupe par la suite pour porter à sept le nombre des participants. La délégation mahoraise doit rester sous la bannière de l'hymne et du drapeau des Jeux. Mais, en 2015 elle a fait fi aux textes qui régissent les Jeux. Les Comores, voyant une violation de la charte, quittent la compétition, immédiatement. Que se passera-t-il à Maurice dans cette 10e édition ?

A l'époque La Réunion et Mayotte, entités sous administration française, sont regroupés sous le label « France de l'Océan indien ». En 2007 à Madagascar, Azali 1 assouplit la position des Comores. Avec l'approbation des autres îles/nations, Mayotte est autorisée à participer en tant que tel, mais sous la bannière exclusive de l'hymne et du drapeau des Jeux. Autrement dit, la délégation mahoraise n'avait pas le droit d'arbore des signes, montrant son appartenance à la France : drapeau, hymne ou tenue tricolore. La langue de communication n'est pas le Chinois, mais reste le shikomor et le français.

Cette restriction, décidée en

assemblée générale à Antananarivo en 2007 est régie par la charte des Jeux, sous l'égide du Comité d'Organisation des Jeux des îles. Aux Seychelles en 2011, lors de la 7e édition des Jeux, la délégation mahoraise s'était montrée de bons élèves. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est la départementalisation de l'île en 2013.

En 2015 à La Réunion, cette rencontre de concorde tourne au chaos. Les Mahorais ont fait fi des textes qui régissent les Jeux des îles de l'Océan indien. Le 1er août, lors de la cérémonie d'ouverture au stade Paul Julius Benard, la délégation mahoraise arbore publiquement le drapeau français. Cette violation des textes en vigueur provoque la

colère de la délégation comorienne, qui qualifie l'acte « d'incidence diplomatique ». Ibrahim Ben Ali, président du Comité olympique et sportif des îles Comores tempête : « Je regrette profondément cette organisation. On aurait pu éviter cela. Les Jeux ne sont pas gérés par la politique mais par le règlement intérieur ». La réaction du gouvernement comorien ne s'est pas fait attendre. Le lendemain, il proclame le retrait des Comores de la compétition et le retour au pays de toute la délégation.

Le spectre des hymnes et drapeaux refait surface et suscite une vive frayeur. Et si Mayotte planifie un autre incident diplomatique, en arborant des fanions français, en

fredonnant l'hymne de la France ou en s'accoutrant d'une tenue tricolore, quelle sera la réaction du Gouvernement comorien ?

Bm Gondet

Pays organisateurs

- 1/ La Réunion (1979, 1998 et 2015)
- 2/ Maurice (1985, 2003 et 2019)
- 3/ Madagascar (1990 et 2007)
- 4/ Seychelles (1993 et 2011)
- 5/ Comores et Maldives en attente de la 11e édition (2023) et de la 12e édition (2027)

Observation. Les attributions des Jeux reviennent aux îles/pays disposant des infrastructures adéquates.

DÉFAITE DES CÆLACANTHES AUX JIOI

Mohamed Chamité : "Nous avons manqué notre entrée aux JIOI"

En ouverture des Jeux des Îles de l'Océan Indien, les Cælacanthes ont perdu contre l'île comorienne de Mayotte (sous administration française). Mohamed Chamité, l'entraîneur des Cælacanthes accepte la défaite et montre qu'ils ont manqué leur entrée dans les jeux.

"**N**ous acceptons la défaite. Nous sommes des compétiteurs. Nous allons faire en sorte d'oublier ce premier match afin de mieux préparer le prochain. Nous avons manqué notre entrée aux jeux des îles. Mais nous avons encore le temps et deux matchs pour nous rattraper", a déclaré au terme de la rencontre le sélectionneur Mohamed Chamité Abdérémane. Le technicien comorien et ses poulains ont été défaits cet après midi au stade Auguste Vollaire de Flacq par l'équipe de Mayotte (2-0). Les deux buts mahorais ont été des signatures de Kamalidina Ben Djadid sur un penalty (50e) et un chef d'œuvre de Mhoutar Madi Ali (78e). Ce résultat a boosté la sélection régionale de Mayotte, finaliste de la dernière édition la Réunion 2015.

Après le succès de l'île Mayotte sur les Comores, son entraîneur Massoundi Abidi s'est réjoui d'avoir fait le nécessaire. « Cette rencontre était la plus difficile pour mon équipe. Nous l'avons gagné, ce qui nous permettra de continuer tranquillement le tournoi », disait-il avant de regagner les vestiaires

pour la dernière fois. Si les Mahorais ont quelque chose à améliorer pour aller plus loin dans la compétition, ça ne serait pas leur condition physique.

« C'est normal qu'on soit prêt pour ce match. Nous avons fait trois stages de plusieurs semaines, en France, Madagascar et à Maurice. Nous avons affronté une équipe de National 3, la sélection de Tana et tous ces matchs se sont bien déroulés. L'essentiel n'était pas de les remporter mais de nous tester notre équipe contre les Comores, la Réunion et les Maldives », dira à la fin du match l'entraîneur mahorais.

Ce samedi, la bande à Faouz Faidine s'opposera aux Maldives au stade New George de Curepipe pendant que Mayotte fera face à la Réunion. Les deux adversaires vont se croiser les fers après la finale des JIOI la Réunion 2015 (2-1). Après la cuisante défaite imposée aujourd'hui aux Maldives, on peut soutenir que les Réunionnais entreront largement favori sur la pelouse de Flacq. Avant de quitter le stade, le coach comorien essaye de positiver en disant que « nous devons absolument gagner les Maldives. Nous n'avons plus droit à l'erreur. Il nous faut absolument une victoire et je pense que l'équipe sera capable de revenir sur la compétition après toute la fatigue du voyage pour Maurice. Nous y sommes arrivés hier soir pour jouer aujourd'hui à 15h 00 ».

Oustadh Padre depuis Maurice



Dar-Es-Salaam → Moroni

AB Aviation

www.flyabaviation.com

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

ECONOMIE

Le Franc Comorien : tout d'un patrimoine national

Dans une ambiance bien chaleureuse, constructive et éducative, le public, le modérateur en la personne d'Aboubacar Saïd Salim et les conférenciers semblaient bien convaincus de l'existence du Franc Comorien. Ainsi, le Franc Comorien ou la monnaie comorienne a toujours existé bien qu'il ait subi, à travers le temps des évolutions à la fois sur le plan économique que sur le plan institutionnel.

Qu'est-ce qu'une monnaie et qu'est-ce que le franc comorien ? Telles sont les questions qu'ont voulu répondre Dr Inoussa Ben Imane, le Gouverneur de la Banque Centrale des Comores et Saïd Ahmed Saïd Abdallah, auteur du livre "Les Comores pour une Indépendance Financière et Monétaire de l'Archipel" et Président du Parti Comores Alternatives (PCA) à travers la conférence débat "Mythe et Réalité sur le Franc Comorien" organisée par le mouvement Ngo'Shawo sur

la terrasse du Centre National de Documentation et de Recherches Scientifiques (CNDRS). Le directeur du CNDRS, Toiouilou Mzé Hamadi a annoncé en reprenant les mots de Dominique Philon que « la monnaie constitue de patrimoine national » d'où le caractère patrimonial « indéniable qui mérite une attention particulière dans la mesure de sa préservation et de sa valorisation possible ». « Il est inhérent à notre histoire culturelle, sociale et éducative », lance Toiouilou Mzé Hamadi.

Pour sa part et pour ouvrir le débat avec son franc-parler, Saïd Ahmed Saïd Abdallah s'est questionné sur l'existence d'une monnaie comorienne. Dans une ambiance bien chaleureuse, constructive et éducative, le public, le modérateur en la personne d'Aboubacar Saïd Salim et les conférenciers semblaient bien convaincus de l'existence du Franc Comorien. « Nous avons une monnaie qu'on appelle le Franc Comorien confirmé et certifié par les accords de 1979, mais il ne



Débat sur le franc comorien

nous appartient pas. Et il faudra un jour sans être anti-CFA, que les Comores aient sa propre monnaie », explique Saïd Ahmed.

Avec plus d'ouverture vis-à-vis du public, le président du PCA précise que le problème de la monnaie relève d'abord de « la souveraineté

et de l'économie ». Sur ce, il dit que « chaque pays souverain a sa propre monnaie » qui lui permettrait de gérer sa politique monétaire malgré qu'il ait reconnu que « les Comores n'ont pas cette maîtrise de la politique monétaire ». Pour cet économiste, pour « maîtriser la Banque

Centrale, il faut maîtriser la monnaie ».

En restant dans l'historique de la monnaie, le Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, Inoussa Ben Imane a démontré que la monnaie est un instrument créé pour faciliter les échanges. « Je vais retenir une petite historique de la monnaie aux Comores en 1950. Nous avons la Banque Centrale de Madagascar et des Comores avec une monnaie commune, puis 1974 où on a eu sous le contrôle de Saïd Cheikh, un institut d'émission et en 1981 nous avons eu la Banque Centrale des Comores », s'est-il étalé. Dans un contexte un peu plus général, nous pouvons ainsi déduire que le Franc Comorien ou la monnaie comorienne a toujours existé bien qu'il ait subi, à travers le temps des évolutions à la fois sur le plan économique que sur le plan institutionnel.

A.O Yazid

UNION DES COMORES Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET CHARGÉ DU SECTEUR BANCAIRE

PROJET DES STATISTIQUES DES COMORES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES (INSEED)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pour le recrutement d'un consultant National pour appuyer la structure à la réalisation de la digitalisation de la cartographie censitaire aux Comores et d'accompagner les activités de la mise en place d'un service SIG au sein de l'Institution

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce fond pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant National pour appuyer la structure à la réalisation de la digitalisation de la cartographie censitaire aux Comores et d'accompagner les activités de la mise en place d'un service SIG au sein de l'Institution ».

2. Objectif de la mission :

L'objectif premier de l'étude est de dresser une cartographie censitaire numérique sur l'ensemble du territoire. Cette cartographie servira comme instrument d'enquête sur la gouvernance du territoire et d'aide sur la localisation des interventions pendant les recensements dans le cadre des études statistiques, démographiques et socio-économiques du pays. L'objectif second est l'installation d'un service SIG au sein de l'INSEED sur l'ensemble des activités de gestion d'informations géographiques afin d'assurer les mises à jour sur l'extension des zones habitées

3. Description des Tâches :

Définir avec l'INSEED et ses partenaires les cartes à produire et les indicateurs à représenter ; Faire une liste détaillée des données et traitement de données nécessaires afin de caractériser les zones de dénombrement ainsi que les îlots, les infrastructures de base, etc ;

Construire la base de données SIG et développer les procédures de traitement des informations pour la production de cartes pertinentes ;

Définir et proposer un plan de mise à jour de la base de données et des cartes jusqu'à la fin du projet ;

Collecter, compiler, saisir et vérifier les données relatives aux différentes zones habitées ;

Traiter l'information et produire les cartes de caractérisation des ZD ;

Appuyer et former les agents sur l'utilisation du logiciel SIG, la mise à jour de la base de données et la production de cartes ;

Intervenir spontanément et quand le besoin se manifeste sur la mise à jour régulière de la base de données sur une période de 12 mois après la livraison de la base de

données finale.

4. L'INSEED invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services similaires. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : formation de base de niveau de Master 2 ou équivalent en géomatique, expérience générale, expérience spécifique dans le domaine de la compétence, pertinence de l'expérience spécifique, les points forts et les points faibles.

5. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être composé comme suit : lettre de manifestation d'intérêt, le curriculum vitae détaillé, la copie du diplôme le plus élevé, copies des attestations de travail.

6. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique ou électronique. La durée de la consultation est de 3 mois renouvelables.

7. Les Consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de**

Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.

8. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection du Consultant Individuel telle que décrite dans les Directives de Consultants.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi et aux heures suivantes : de 8 heures 00 à 16 heures 00min

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 02 Août 2019 à 10 heures 30 min Heure locale de Moroni (Union des Comores).

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
Commissaire Général au Plan (en face de l'Ambassade de France)

BP : 131 – Moroni

E-mail : ounais1@yahoo.fr - Tél : (269)

351 25 – 17

Lancé le 19 Juillet 2019